

# AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°74 - JUILLET-AOÛT 2020

**La rentrée se prépare à la Chambre d'agriculture avec de nombreux rendez-vous techniques et formations à ne pas manquer [programme en pages 7 et 8] dont la 11<sup>ème</sup> édition de l'Herbe de nos Montagnes.**

## ACTUALITÉS

**Renouvellement Certiphyto : pensez à vous pré-inscrire à la formation - PAGE 2**

**Embaucher un apprenti, pensez-y ! PAGE 2**

**Se diversifier en exploitation céréalière : quelles stratégies pour demain ? PAGE 3**

## AGRICULTURE BIO



**La Chambre d'agriculture partenaire de vos pratiques bio - PAGE 4**

## À NE PAS MANQUER PAGE 7

**Dérobées fourragères et sorgho : des débouchés à valoriser ? Le 18 août à Augerolles, Vodable-Ville et Thuret**

**L'eau trésor de nos élevages le 17 sept. à St-Georges-de-Mons**

**L'Herbe de nos Montagnes le 24 sept. à Laqueuille**

## FORMATIONS PAGE 8



sur notre Territoire Dômes Hautes-Combrailles.

Un rendez-vous cette année à ne pas manquer sous aucun prétexte. Rendons nous disponibles, venons découvrir des propositions innovantes qui forcent nos exploitations à plus de résilience !

La qualité, la quantité et l'hygiène de nos fourrages sont déterminantes pour la santé animale, et dans la maîtrise de nos coûts de production.

De nombreux ateliers interactifs seront présents ; ils ont été préparés avec beaucoup d'intérêts et d'attention à l'encontre de notre profession.

Des thématiques diverses seront abordées pour tendre vers l'autonomie fourragère et faire face au spectre climatique et à la présence de plus en plus prégnante des nuisibles qui, l'un comme l'autre amenuisent nos ressources fourragères, et qui l'un avec l'autre sont des catastrophes pouvant mettre à genoux nos fermes.

L'Herbe de nos Montagnes, c'est un évènement agricole que nous aimons présenter régulièrement

Le 24 septembre 2020, jour de la manifestation, le jour à ne pas manquer, a un sens, celui d'anticiper les risques et de préparer sa ferme à plus de résilience.

Les ateliers nous feront découvrir les outils mis à disposition pour arriver à l'objectif que chacun s'est fixé individuellement et/ou collectivement.

Ces outils nous permettent de diagnostiquer les besoins évolutifs de nos exploitations, de proposer un panel de solutions à mettre en œuvre individuellement mais aussi collectivement car l'outil collectif nous permet plus facilement d'approcher des solutions, et donc des résultats que nous ne pourrions mettre en place seul, et ce avec le maximum d'efficacité technico-économique.

Cette journée se veut de découverte et de convivialité. Tout a été mis en œuvre pour assurer la réussite de ce projet ; il ne manque plus que vous !

Venez nombreux ce 24 septembre sur le site INRAE de Laqueuille, nous vous y invitons avec allégresse.

**Richard RANDANNE**  
Vice-président de la Chambre d'agriculture, responsable du territoire Dômes Hautes Combrailles

## RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO

### VOUS DÉTENEZ LE CERTIPHYTO DÉCIDEUR-OPÉRATEUR ? ANTICIPEZ ET VÉRIFIEZ À QUELLE DATE LE RENOUVELER, POUR NE PAS AVOIR À LE REPASSER.

La durée de validité de votre Certiphyto est limitée. **La date de fin de validité de votre Certiphyto en cours se situe sur votre carte ou attestation Certiphyto.**

**Pour renouveler votre Certiphyto, vous pouvez réaliser une formation d'une journée à la Chambre d'agriculture, entre 3 et 6 mois avant la fin de validité de votre certificat.**

**Exemple** : si votre Certiphyto arrive à échéance le 31 janvier 2021, vous devez réaliser cette formation avant le 31 octobre 2020.

**Pour être sûr(e) de pouvoir réaliser cette formation dans les délais, nous vous conseillons de vous pré-inscrire dès maintenant.**



### Comment se pré-inscrire à la formation renouvellement Certiphyto?

Contactez votre antenne en territoire (page 8) ou inscrivez-vous en ligne via notre formulaire sur notre site Internet ou en scannant ce QR CODE.



## APPRENTISSAGE

### EMBAUCHER UN APPRENTI ? PENSEZ-Y !

Un pied à l'école, l'autre dans l'entreprise, l'apprentissage permet aux jeunes d'allier la pratique à la théorie pour préparer et faciliter leur entrée dans la vie active. Particulièrement adaptée au monde agricole, cette voie de formation basée sur la **transmission de savoir-faire et savoir-être est un enjeu important dans la garantie des métiers de l'agriculture.**

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur. Il permet d'acquérir un diplôme d'État : CAP, BAC, BTS, Licence, Master, etc.

#### Devenir maître d'apprentissage, quels avantages ?

##### > Une valorisation du métier

Embaucher un apprenti, c'est lui faire transmettre ses compétences et lui faire découvrir les ficelles du métier. C'est aussi partager des valeurs et des savoir-être. En transmettant votre expérience, vous devenez un acteur incontournable du renouvellement des générations.

##### > Un collaborateur opérationnel

Formé à vos méthodes de travail, l'apprenti deviendra progressivement de plus en plus autonome. Il vous apportera également un regard neuf et objectif, véritable opportunité pour la conduite de votre entreprise.

##### > Un passage de témoin

Être maître d'apprentissage c'est aussi anticiper l'avenir et préparer sa transmission. Il n'est pas rare qu'un apprenti reprenne par la suite l'entreprise dans laquelle il a été formé. Le maître d'apprentissage

peut alors aborder sereinement sa cessation d'activité, en voyant perdurer les savoir-faire qu'il a transmis.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail entre un salarié (apprenti) et un employeur permettant à l'apprenti de suivre une formation. Il existe différentes aides prévues pour les employeurs qui embauchent des apprentis.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la procédure d'enregistrement du contrat d'apprentissage s'effectue auprès des organismes de compétences (OPCO).**

**Vous souhaitez recruter un apprenti ? La Chambre d'agriculture est à vos côtés pour vous aider dans votre recherche et faciliter chaque étape du contrat d'apprentissage, de son élaboration à sa mise en œuvre.**

Contactez notre conseillère  
Isabelle ARBRE : 04 73 44 45 89  
apprentissage@puy-de-dome.chambagri.fr

#### Faites-vous connaître !

Afin de nous assurer une meilleure connaissance des offres pour la future campagne merci de bien vouloir répondre à notre enquête en ligne en scannant ce QR CODE avec votre smartphone ou en vous rendant sur notre site Internet : [www.puydedome.chambre-agriculture.fr](http://www.puydedome.chambre-agriculture.fr)



## COVID19 ET CONTINUITÉ DES SERVICES

La crise sanitaire a entraîné la réorganisation de nos services, avec notamment le report ou l'annulation de formations et de journées techniques en territoires.

**Pour autant, l'ensemble des élus et des collaborateurs de la Chambre d'agriculture se sont mobilisés pour permettre une continuité des services et des dossiers en cours** : CFE, projets d'installation ou de transmission, entretiens PPP, appui technique et/ou économique...

**Des solutions d'assistance à distance ont été mises en place et l'appui à la télédéclaration PAC en est un bel exemple.**

**PRÈS DE 1 400 TÉLÉDÉCLARATIONS PAC ACCOMPAGNÉES PAR LA CHAMBRE DONT 20% AVEC MESPANCELLES**

Vous êtes nombreux à avoir exprimé votre satisfaction à ces appuis dans ces conditions des plus particulières et tous les collaborateurs de la Chambre d'agriculture vous remercient de la confiance que vous leur avez manifestée.

**Nous vous donnons rendez-vous en septembre avec la reprise de nos formations et de nos rendez-vous techniques sur le terrain !**  
[Programme en pages 7 et 8]

## CULTURES

## SE DIVERSIFIER EN EXPLOITATION CÉRÉALIÈRE : QUELLES STRATÉGIES POUR DEMAIN ?

Le 25 juin dernier, le territoire **LIMAGNE NORD** de la Chambre d'agriculture a organisé un tour de plaine sur la diversification en exploitation céréalière.

De nombreux acteurs du territoire développant de nouvelles filières (producteurs, techniciens, acheteurs...), se sont retrouvés dans 5 exploitations pour échanger sur les techniques de production et les différents modes de commercialisation existant.

Les discussions ont permis d'identifier les grandes étapes à suivre, les questions à se poser et les leviers à activer pour réussir sa diversification. Les changements d'habitudes alimentaires créent une nouvelle dynamique sur le territoire, avec une volonté croissante d'avoir accès à des produits locaux de qualité.

## Légumes de plein champ

Les productions légumières de plein champ visent à répondre à ces nouveaux besoins, soit par la vente directe, soit par le biais de grossistes qui recherchent un large panel de productions locales.

Sur les exploitations de Nicolas CHATARD et Brice MEGEMONT, les participants ont pu échanger aussi bien sur le plan technique que sur leurs stratégies de commercialisation.

De la production de pommes de terre, à la production de melons, de condiments, de courgettes spaghetti ou de courgettes jaunes, les participants à cette journée ont pu découvrir certaines productions et échanger sur la gestion technique des productions déjà connues sur le territoire.



Pour ces cultures, le temps de travail au champ et pour la commercialisation est non négligeable. Il est donc primordial de se poser la question de la disponibilité sur une exploitation céréalière.

Les besoins en eau sont tout aussi importants, et les investissements dans

du matériel neuf ou transformé doivent faire l'objet d'études approfondies avant de se lancer. La gestion technique très complexe de ces cultures nécessite un suivi pointu.

## Légumineuses

Les productions de légumineuses, encore peu connues sur le département à ce jour, connaissent un nouvel essor grâce à la coopérative locale qui proposera à terme un marché pour des produits finis.

Les productions de haricots rouges, de pois chiches et de lentilles ont été présentées respectivement chez Simon ROCHE, Pierre CHABERT et Geoffrey QUINTY.

Ces productions ont de nombreux atouts. Elles s'intègrent parfaitement dans les rotations permettant ainsi de remplacer en partie la betterave qui a disparu des assolements de Limagne.

Ce sont des cultures fixatrices d'azotes, qui grâce à leurs nodosités, permettent de transférer l'azote de l'air au sol, permettant alors de faire des économies de charges en fertilisation.



Toutefois, elles demandent aussi dans certains cas des investissements, qu'il faut prendre en compte avant de se lancer. C'est le cas notamment du haricot qui nécessite un matériel de récolte spécifique.

Simon ROCHE s'est finalement lancé suite à un travail collectif avec d'autres agriculteurs du département et une réflexion approfondie sur l'ensemble des points de blocage à lever (irrigation, semis,...). Même si de tels investissements ne sont pas nécessaires pour le pois chiche et la lentille, des réflexions sur les types de sols, les conditions climatiques et les bioagresseurs doivent aussi avoir lieu en amont pour assurer la résilience des exploitations.



La Chambre d'agriculture participe à un projet régional - le projet *PEPIT Légumes Secs* - afin de mieux connaître ces cultures, qui ont subi de plein fouet cette année l'attaque de certains bioagresseurs inattendus. Ce projet permettra de préciser localement les itinéraires techniques pour optimiser la gestion de ces cultures et donc la marge des exploitations.

Stéphanie SEGUIN, technicienne tabac présente lors de ce tour de plaine a également présenté les 3 nouveaux marchés du tabac qui vise à se développer sur le territoire.

Au terme de ces discussions, ce sont les débouchés, les motivations de chacun, les conditions pédoclimatiques, la disponibilité des exploitants et les besoins en investissements qui doivent être exprimés avant de se lancer dans une démarche de diversification.

**Vous êtes intéressé par la diversification de vos cultures, vous vous posez des questions sur les stratégies à mettre en place ?**



Contactez l'équipe filières émergentes à la Chambre d'agriculture : 04 73 44 45 52

Le projet **PEPIT légumes secs** c'est 13 expérimentations et 28 suivis de parcelles pendant 3 ans. Les essais et les suivis se font sur des parcelles bio et conventionnelles dans 9 départements de la région Auvergne Rhône-Alpes. **Ils concernent 4 espèces : lentille, pois chiche, haricot et pois blond.**

La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme suit un essai variétal lentille bio, un essai itinéraire technique pois chiche conventionnel (densité et date de semis), un suivi de parcelle pois chiche bio et un suivi de parcelle haricot conventionnel.





# La Chambre d'agriculture partenaire de vos pratiques bio



« La vente de produits issus de l'agriculture biologique française est très dynamique. Le marché bio approche 12 milliards d'euros et la crise sanitaire que nous connaissons conforte cet élan. La structuration du secteur permet au marché bio de se massifier.

L'origine France est de plus en plus recherchée dans toutes les filières. Cette attention portée par les consommateurs à acheter des produits nationaux, voire locaux, est portée par l'idée que nos achats sont nos emplois, qu'ils impactent directement notre environnement. Les consommateurs identifient le bio comme une réponse efficace à ces défis territoriaux.

La réglementation est de plus en plus limitante dans l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Les pratiques techniques de l'agriculture biologique font partie d'un panel de réponses à apporter aux agriculteurs conventionnels.

Notre équipe bio propose des formations collectives, qui vous permettent de confronter vos méthodes de travail à travers l'effet groupe et de découvrir des techniques innovantes. Ces formations sont bien sûr ouvertes au plus grand nombre et notamment aux agriculteurs conventionnels qui s'intéressent aux pratiques alternatives. Nos techniciennes bio proposent également des suivis individuels, elles restent à votre écoute et disposition pour vous aider dans vos réflexions techniques, économiques et démarches pour ceux qui souhaitent s'orienter vers la production biologique, dont les surfaces agricoles françaises ont doublé en 5 ans.

Malgré tout, nous devons rester vigilant sur le prix des produits bio, notamment face à l'engouement de la grande distribution vers ceux-ci.

La Chambre d'agriculture est l'outil de développement au service des agriculteurs. Nous devons donc promouvoir ce type de production afin d'avoir une offre française et puydômoise plus conséquente pour répondre à cette demande et garder de la valeur dans nos campagnes.»

Sabine THOLONIAT, élue responsable agriculture biologique

## Une montée en puissance de la demande en France

La consommation de produits bio représente aujourd'hui 6% des achats alimentaires des ménages français et poursuit sa croissance toujours à 2 chiffres !

Avec de nouveaux convertis : près de ¼ des consommateurs bio le sont depuis moins de 6 ans.

## Une production française qui se développe

Celle-ci a doublé en 5 ans. Plus de 2 millions d'hectares sont cultivés en bio ce qui correspond à 7,5% de la surface agricole française. Cette croissance spectaculaire est due notamment au développement des productions céréalières, mais aussi des productions viticoles et de fruits et légumes.

## Des filières françaises qui se structurent !

La production alimente un marché

français en demande croissante (peu d'export), confirmée en période covid.

## Des filières présentes dans le Puy-de-Dôme

Si les interlocuteurs historiques avec une activité 100 % bio ou majoritaire sont bien implantés tel que UNEBIO, BIOVIE, SICABA, BIOLAIT, BIOAGRI ou AXEREAAL BIO, les autres opérateurs d'aval ont pour la plupart développé une activité bio.

La plus-value sur les prix payés au producteur en filière longue, par rapport au conventionnel est réelle :

- **En lait** : + 35 % sur les 6 dernières années
- **En bovins viande** : plus-value bien présente et variable selon les catégories d'animaux avec des cours stables depuis 2014. La demande porte sur les animaux finis.
- **En ovins** : plus-value moins marquée avec parfois peu d'écart avec d'autres signes officiels de qualité et d'origine.



## LA BIO DANS LE PUY-DE-DÔME

**466** exploitations **5,8 %** de la SAU

**225** exploitations d'élevage de ruminants : **100** bovins viande, **95** bovins lait, **30** ovins ou caprins

**80** exploitations en maraichage **45** exploitations à dominante grandes cultures et cultures diversifiées

Les autres exploitations pratiquent l'apiculture, l'élevage de volailles ou de porcs, l'arboriculture et petit fruits, la culture ou la cueillette de PPAM...

## Pour quelle viabilité ?

En bovin lait comme en bovin viande et même en ovins, les fermes bio trouvent leur équilibre et dégagent en moyenne une viabilité conforme aux fermes conventionnelles. La rémunération exprimée en SMIC/UMO (unité de main d'œuvre) y est plus stable au fil des ans car les prix en bio sont stables. Résultats du Collectif Bioréférences auquel la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme est associée.

## RETOUR D'EXPÉRIENCE : UNE CONVERSION BIEN ENGAGÉE :



### GAEC DE LA FORIE Élevage bovins lait bio à St-Genès-la-Tourette

Serge, Corinne (les parents) et Sébastien GILBERT (leurs fils installé depuis 6 ans) élèvent un troupeau de 70 vaches laitières (8 000 L) sur 135 hectares. Ils sont en bio depuis 2019.

C'est tout naturellement que le passage en bio s'est imposé au GAEC de la Forie.

**Ce sont les voisins déjà en bio depuis de nombreuses années qui leur ont donné envie et une laiterie intéressée, la Société fromagère du Livradois qui a souhaité développer sa collecte bio.**

Une opportunité de «répondre à la demande du marché qui plus est locale» et une chance de différenciation avec une plus-value sur le prix du lait attractive.

Et puis, pour Sébastien, papa d'un petit garçon, ce qu'on va laisser à la nouvelle génération ça compte. «Ne plus utiliser de produits phyto, faire avec son milieu naturel, se remettre en question, mettre en place de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement, c'est motivant !»

**Les objectifs de production sont bien définis et les 3 associés sont unanimes :** «un troupeau en bonne santé et qui produit », « avant tout l'autonomie fourragère avec des fourrages de qualité » et « toujours des cultures pour produire une partie des concentrés et renouveler les prairies ».

«On est confiants avec les cultures : 2 à 3 ans de méteils qui s'intégreront dans une rotation avec des prairies

multi-espèces longue durée. On devrait donc se passer facilement des produits phyto. On a la chance de pouvoir utiliser la herse étrille de la CUMA. Pierre le voisin bio est venu nous l'amener... Mon père était un peu réticent ! Mais Pierre a insisté : «si, il faut la passer ! Tu la règles comme ça, tu avances à cette vitesse..», c'est bien d'avoir ces avis expérimentés ! »

«On a sollicité la Chambre d'agriculture au moment de la conversion pour poser des chiffres sur ce projet et savoir où on allait. Tout seul on calcule : tant de litres multiplié par tant d'euros en plus... ça paraît simple ! Mais avec la conseillère de la Chambre on a pris le temps de compter, de voir ce qui serait impacté et d'envisager les adaptations nécessaires. On a arrêté les bœufs, diminuer les céréales au profit des prairies et on va essayer de maintenir le nombre de vaches. »

Pour Serge et Corinne, analyser leurs résultats techniques et économiques, se situer par rapport aux autres a toujours été important. Avec Sébastien, on est dans la même veine ! Il a participé à la formation proposée par la Chambre d'agriculture *Je pilote mon exploitation laitière bio* qui a réuni cet hiver éleveurs laitiers bio expérimentés et nouveaux bio. « On a eu de bons échanges, c'est sans cachotterie et on se questionne sur comment produire à un coût raisonné. »



## L'INFO BIO UTILE DANS VOTRE BOÎTE MAIL

L'INFO BIO c'est la newsletter mensuelle de l'équipe bio de la Chambre d'agriculture.

Un format vite parcouru et vous faites votre marché parmi les rubriques qui vous intéressent : actualités, filières, aides et bien sûr de la technique et de l'économique ...en élevage, en grandes cultures et diversification.

**Pour la recevoir, faites-vous connaître en envoyant un mail à [bio@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:bio@puy-de-dome.chambagri.fr)**



## LES RENDEZ-VOUS BIO DE LA RENTRÉE

### OBSERVONS NOS SOLS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**Mardi 15 septembre à 14h à Antoingt** (GAEC de Fons des Ores) : RDV technique sur la fertilité des sols et les méthodes d'observation.

### ATELIER TECH&BIO EN HAUTE-LOIRE :

**Judi 17 septembre**  
au GAEC du Fultin à Dunières  
sur le thème autonomie et  
fonctionnement des élevages bio

### FORMATIONS COLLECTIVES

Inscrivez-vous au  
04 73 44 45 52 ou en ligne



- **Je deviens maraîcher**  
Les 9, 21 et 23 sept. 2020 à Aubière
- **J'échange sur les techniques d'implantation des prairies temporaires**  
Le 10 septembre à Aubière
- **Je prends soin des mamelles**  
Les 17 nov. et 1<sup>er</sup> décembre à Aubière

## RETOUR D'EXPÉRIENCE : DIVERSIFIER SES CULTURES



### Christophe BOVIO Cultures, légumes et élevage ovins

Christophe élève un troupeau de 90 brebis et cultive des céréales et des légumes sur 98 hectares répartis sur 2 sites. En mixité bio/non bio.

Installé en conventionnel en 2014 à Entraigues, Christophe passe progressivement en bio depuis 2018.

«Ce mode de production qui préserve la santé et l'environnement ainsi que la plus-value générée par les circuits courts me satisfont pleinement.».

Pour valoriser au mieux la surface, Christophe met en place la culture de légumes à longue conservation : pomme de terre, oignon, ail et échalote.

Grâce au bouche-à-oreille et à son sens du contact il développe ses débouchés : restaurants, épiceries puis restauration collective par la plateforme *Agrilocal*.

### Pourquoi un passage progressif en bio ?

«Le maïs semence présent depuis mon installation m'apporte une sécurité de revenu. J'ai donc choisi de maintenir une partie de mes parcelles en conventionnel pour conserver les contrats maïs semence. Mon projet est de passer toute la surface en bio à moyen terme.»

### Quelles sont vos réussites et vos difficultés ?

«Passer le cheptel en bio est plus facile que les cultures. La maîtrise de l'enherbement est la plus difficile. Les échanges avec d'autres agriculteurs rencontrés en formation et lors des Visites Bout de Champs organisées par l'association Bio 63 m'ont aidé.»



### La mixité bio/non bio est-elle autorisée ?

Oui mais il est impossible d'avoir la même année 2 cultures non distinguables, par exemple un blé bio et un blé conventionnel.

Je veux tendre vers une rotation longue : prairie temporaire / blé panifiable / féverole / blé / triticale ou orge / tournesol. Les légumes et le soja viendront se positionner sur des parcelles avec du fond. La rotation doit être ajustée tous les ans

### Et si c'était à refaire ?

«Je passerais en bio dès mon installation.»

### Matériel spécifique bio :

- 2 herse étrilles (12 m pour les grandes cultures, 1,5m pour les légumes)
- Une bineuse avec guidage camera (rachetée au cédant) : attelage pour entre-rangs larges avec doigts souples pour travailler sur le rang et attelage pour céréales, binage à 15 cm.

## Une équipe à votre service

### PREMIER CONTACT : LA RENCONTRE INFO BIO

**Sylvain, 36 ans, un projet de conversion en tête, a réalisé une Rencontre Info Bio à la Chambre d'agriculture.**

«J'ai eu des réponses à mes questions sur le cahier des charges, les démarches de certification, les aides et les filières de commercialisation. Ces informations vont m'aider dans ma réflexion. Il est possible que j'aie plus loin en faisant une étude de faisabilité.»

### UN PROJET EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ? INSTALLATION, CONVERSION, SUIVI TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

Marie-Claire PAILLEUX  
Conversion et conseil élevage

Sabrina BOURREL  
Conseil en grandes cultures, cultures fourragères et fertilité des sols

Monique TOURNADRE  
Conversion et conseil diversification

04 73 44 45 52  
[bio@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:bio@puy-de-dome.chambagri.fr)



18  
août

LIMAGNE NORD  
DORE LIVRADOIS-FOREZ


**DÉROBÉES FOURRAGÈRES  
ET SORGHO : DES  
DÉBOUCHÉS À VALORISER**

Les territoires Limagne nord et Dore Livradois-Forez vous invitent sur plusieurs exploitations à AUGEROLLES, VOLLORE-VILLE et THURET mardi 18 août.

**AU PROGRAMME :**

- 10h : GAEC de Laire à AUGEROLLES  
Rdv à la parcelle au lieu-dit la Brugière  
Semis de dérobées derrière orge : mélange maïs, sorgho et vesce
- 11h : GAEC Rajat à VOLLORE-VILLE  
RDV à la parcelle au lieu-dit Les Thioulards  
Semis de dérobée derrière Ray Grass 6 mois : sorgho multicolore
- 12h : repas (inscription obligatoire : 04 73 82 09 74)
- 15h : EARL Daim à THURET  
Rdv à la parcelle à Surat  
Essais de 13 variétés de sorgho grain et sorgho fourrager

Journée organisée dans le cadre du projet régional DESCInn et du projet JA "Territoires à agricultures positives"

 Renseignements et inscription repas :  
Émilie CHANTEGREL 04 73 82 09 74 / 06 30 00 27 40

17  
sept.

COMBRAILLES

**L'EAU, TRÉSOR  
DE NOS ÉLEVAGES  
ST-GEORGES-DE-MONS**

Cette journée initialement prévue le 09 avril dernier, a été reportée en septembre. Le territoire Combrailles vous donne donc rendez-vous jeudi 17 septembre à 13h30 à St-Georges-de-Mons au GAEC COURTEIX (ferme des lozemies) chez Laurent BARLOT et Damien RAYNAUD.

**AU PROGRAMME :**

Présentation de la ferme et témoignages.

**Visite de 4 ateliers :**

- Aspects réglementaires (DDT)
- Aménagement des berges et des Zones Humides (SMADC et SMAT des Combrailles)
- Récupération des eaux de toitures et abreuvement (EDE)
- Autonomie fourragère, pâturage et adaptation des systèmes (Chambre d'agriculture)

 Renseignements : Territoire Combrailles : 04 73 85 82 43

24  
sept.

DÔMES HAUTES COMBRAILLES

**11<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE L'HERBE  
DE NOS MONTAGNES À LAQUEUILLE**



Organisée par le territoire Dômes Hautes Combrailles de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, en partenariat par l'INRAe, l'EDE et la Chambre d'agriculture du Cantal, cette 11<sup>ème</sup> édition de l'Herbe de nos Montagnes se déroulera à l'INRAE (Herbipôle) de Laqueuille jeudi 24 septembre.

**AU PROGRAMME :**

**Le fil rouge L'HERBE FACE AUX ALÉAS sera traité par un colloque en matinée puis des ateliers interactifs répartis en 4 grands thèmes, et une exposition INNOV'Herbe.**

**Atelier Techniques de cultures des prairies**

- Favoriser la diversité floristique pour s'adapter aux aléas
- Assurer les besoins de ma prairie
- Sursemencer sur une prairie vivante

**Atelier L'arbre et la haie, des opportunités pour nos**

**zones de montagnes ?**

- Les clés pour créer et valoriser les arbres de son exploitation
- La production et la valorisation de plaquette sur une exploitation
- L'intérêt des ressources de l'arbre sur le sol

**Atelier Gestion raisonnée des campagnols terrestres en prairie**

- Les outils à ma disposition pour lutter efficacement
- Les dispositifs d'aide à la décision pour maîtriser les populations de campagnol sur mes parcelles.
- Exemples réussis de lutte collective

- Ça bouge du côté de la recherche : les perspectives de demain pour la maîtrise des populations de campagnols terrestre.

**Atelier Valorisation de l'herbe, de la parcelle à la filière**

- Herbe et qualités des produits
- Des prairies et du Saint-Nectaire
- Adapter mon système fourrager au changement climatique
- L'herbe, une ressource locale peu coûteuse
- Finition à l'herbe : étude de leviers d'action
- Quantifier l'herbe dans ses parcelles

 **PENSEZ À VOUS INSCRIRE POUR LE REPAS.**  
Renseignements et inscription : Territoire Dômes Hautes Combrailles : 04 73 95 92 69





## CONSULTEZ NOTRE NOUVELLE OFFRE DE FORMATIONS 2020/2021 SUR

[www.puydedome.chambre-agriculture.fr/se-former](http://www.puydedome.chambre-agriculture.fr/se-former)



### LES FORMATIONS DE SEPTEMBRE :

#### AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Je deviens maraicher  
**09, 11 et 23 septembre à Aubière**
- J'implante des prairies temporaires pour faire face aux aléas climatiques  
**10 septembre à Aubière**

☎ Équipe bio : 04 73 44 45 52

#### CIRCUITS COURTS - TRANSFO AGROTOURISME

- Je m'installe en circuits courts  
**14 et 29 septembre, 14 octobre à Aubière**

☎ Équipe diversification : 04 73 44 45 52

#### CULTURE-AGRONOMIE

- Je progresse vers l'agriculture de conservation des sols  
**2 sessions à Aubière :**  
**> 14 septembre et 16 novembre à Aubière**  
**> 15 septembre et 17 novembre à Aubière**

☎ Territoire Limagnes 04 73 44 45 69

- Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur (voir page 3)  
**Plusieurs sessions - Pré-inscrivez-vous**

☎ Contactez votre territoire

#### ÉLEVAGE

- Je calcule et j'optimise mon rendement fromager en élevage caprin  
**21 et 22 septembre à Ambert**
- Je renforce l'autonomie fourragère de mon exploitation pour améliorer la rentabilité et faire face aux aléas climatiques  
**30 septembre et 21 octobre à Ambert**

☎ Territoire DLF : 04 73 82 09 74

#### INSTALLATION-TRANSMISSION

- Demain je réussis ma production de lait  
**28 et 29 septembre à Aubière**

- Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation

**2 sessions à Aubière**  
**1<sup>er</sup> septembre**  
**15 septembre**

- Demain je réussis ma production de viande bovine  
**16 et 17 septembre à Aubière**

- Je réussis mon installation en société  
**22 et 24 septembre à Aubière**

☎ Équipe Formation : 04 73 44 45 49

# CONTACTS

## SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat  
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex  
Tél. : 04 73 44 45 46  
Fax : 04 73 44 45 50  
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

**HORAIRE D'OUVERTURE**  
Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 - 13h30-17h

## TERRITOIRES

**Artense Cézallier-Sancy**  
CADAR - Route des Fraux  
63610 Besse  
Tél. : 04 73 79 58 72  
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

**Combrailles**  
1 rue du général Desaix  
63390 S'-Gervais  
Tél. : 04 73 85 82 43  
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

**Dômes Hautes Combrailles**  
Route du Mont-Dore  
63210 Rochefort-Montagne  
Tél. : 04 73 65 92 69  
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

**Limagnes**  
11 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
Tél. : 04 73 44 45 69  
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

**Permanence au Breuil-sur-Couze**  
Le jeudi matin  
Lycée St-Joseph  
63340 Le Breuil-sur-Couze  
Tél. : 04 73 71 62 15

**Dore Livradois-Forez**  
19 av. de Lyon  
63600 Ambert  
Tél. : 04 73 82 09 74  
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

**Permanence à Thiers**  
Le lundi  
Rue Baruptel - La Croix blanche  
63300 Thiers  
Tél. : 04 73 80 10 06

**Directeur de publication**  
Baptiste ARNAUD  
**Comité de rédaction**  
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,  
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)  
Camille TOROSSIAN (communication)

**Conception et rédaction**  
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Juillet 2020  
© Photos : CAG3 - Flaticon

**Impression**  
Imprimerie Porçu - Courmon (63)  
Papier issu des forêts gérées durablement

ISNN : 2680-0950



Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

